



# Compte rendu Conseil Municipal

---

Jeudi 30 janvier 2014  
A 19h30

---

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H40, Monsieur le Maire, Président de la séance, a fait l'appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint

Etaient présents : S.MACUDZINSKI, L. PARENT, P. BEGHIN, G. HOFFMANN, J. HERVE, L. NICOLAS, B. SVITEK, K. POIRE, A. LEFEZ, S. BERGER, G. PERNES, J. M. ROBERT, S. GOYENECHÉ, G. DENOYELLE, O. MASSY, M. ROGER.

Absent : P. CANON

A été désigné comme secrétaire de séance, qui l'a accepté : J. M. ROBERT

Approbation du dernier compte rendu : les comptes rendus des séances du Conseil Municipal du 28 novembre et 13 décembre 2013 ont été approuvés à l'unanimité.

**Introduction de Monsieur le Maire** : c'est la première séance de l'année 2014 et l'avant dernière de la mandature ; Monsieur le Maire souhaite remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour leur grande assiduité ; et regrette l'absence de deux de nos conseillers disparus trop tôt.

C'est une période durant laquelle l'activité n'a pas été ralentie et ce alors même qu'en France et dans le monde la crise persiste, notre dynamisme perdure.

Quelques rappels sur l'actualité de notre ville :

- Les travaux concernant le confortement des galeries souterraines qui a commencé ; c'est une propriété communale mise à disposition à la Maison De la Pierre, qui ouvrira en juin 2014. Le projet a été commencé il y a 15 ans, rien n'est fini, une partie sera utilisée, qui sera mise en sécurité pour accueillir le grand public. Tout devrait être terminé au 1<sup>er</sup> juin, car à la suite est prévue l'installation de la scénographie réalisée par la Maison de la Pierre. Sur la salle aux poutres, le dossier avance, pour la réfection de la toiture qui sera transformée progressivement

- en vraie salle d'utilisation mixte ; est prévue dans les prochaines semaines la destruction de la couverture plastique dans la cour.
- Des travaux de voirie sont en cours : rustines place Octobre, pas terminées, rue de Trossy refaite en grande partie, restent les plantations et la suppression de la place mal située (sortie du passage). Beaucoup de remarques, malgré que les dossiers aient été présentés aux élus lors des différentes réunions soit au Bureau Municipal soit lors des séances du Conseil Municipal. Ce n'est pas facile, cette rue est assez étroite, des problèmes de sécurité existent avec notamment le passage des cars. Il insiste pour que les élus assistent aux réunions des commissions et les inviter à bien lire les documents remis, et surtout nécessite de présenter les projets aux citoyens concernés.
  - Sur les travaux sur l'Impasse des Cerisiers, Monsieur le Maire rappelle les objectifs : protéger le cimetière par une rangée d'arbres, créer un parking pour les visiteurs, séparer le passage des camions vers les carrières du passage des piétons, et création d'une ouverture du cimetière de ce côté. Une visite de chantier dans les jours qui viennent est prévue, tous les élus y seront invités.
  - D'autres travaux de moindre importance se poursuivent : travaux d'élagage, un terrain de jeux en cours sur le Vieux Moulin II, vestiaires du stade qui ont commencé avec une première réunion de chantier ; importants travaux sur la zone d'activité : plusieurs entités commerciales en cours : le Retal Park, Saint Max avenue, Faubourg St Max. A plus long terme, est prévu également un projet de refonte sur la galerie marchande.
  - Le site internet qui sera remis en service à partir du 15 février, il a été présenté il y a quelques jours. Il devrait mieux répondre aux besoins ; une interactivité sera mise en place. Chaque semaine le site sera mis à jour, les informations seront transmises chaque semaine au service communication. Nous sommes en retard sur le système de facturation et de préinscription, prévu pour être livré au 15 mars.
  - Divers dossiers avancent : projet de lotissement du Larris avec l'aménagement d'un Parc ; avec l'EPFLO nous travaillons sur la remise aux normes de l'immeuble situé rue P. Dewaële pour une vente en accession sociale, 6 logements qui pourraient être vendues entre 70.000 € et 120.000 € et une réflexion doit être lancée sur le reste de la voirie qui sera à la charge de la commune. Nous sommes arrivés à la phase finale pour la DSP sur l'eau potable, deux candidats : Veolia et Lyonnaise des Eaux, une négociation sera faite la semaine prochaine, prix de l'eau devrait baisser, aujourd'hui le prix est de 3,88 moins que la moyenne nationale qui s'élève à 4,15 €. Nous avançons également sur le projet de résidence seniors, 42 logements dont 10 petits pavillons, avec service, le projet prend forme, nouvelle rencontre avec l'OPAC et l'Armée du salut au cours des semaines à venir. Le Centre de formation aux métiers de la pierre a ouvert le 13 janvier et s'est installé provisoirement au Lycée Laversine ; le marché, pour recruter l'entreprise pour les travaux sur la réhabilitation du hangar BEC, est lancé. Demain matin, est prévue une rencontre avec les services du Département de l'Oise pour l'aménagement du rond-point des Marronniers, car l'avis technique est nécessaire. Les études sur l'assainissement rue des Carrières et rue du Conseil National de la Résistance sont terminées ; le dossier de demande de subvention est en cours.

- Autres dossiers : Nous poursuivons notre travail sur les rythmes scolaires, même si nous avons eu quelques remarques par rapport aux horaires pour la maternelle. Le dossier n'est pas simple, et nous souhaitons offrir de la qualité aux enfants.
- sur le programme culturel, la fin de l'année et le début d'année ont été riches ; pour le spectacle de Flamenco 170 personnes ont déjà réservé. En ce moment, est présentée une exposition à la Galerie du Front de Taille sur Saint Maximin d'hier et d'aujourd'hui ; en février se tiendra une exposition sur deux peintres, auront lieu une soirée Jazz, et un spectacle dans le cadre de la journée internationale de la Femme sera présentée à la GFT, spectacle organisé par associations locales
- le repas offert aux seniors est prévu le 23 février, au cours duquel sera remis un guide senior.
- La période est également marquée par l'organisation de nombreuses assemblées générales d'associations.

Monsieur le Maire lit un message d'une personne d'une association, qui a participé mardi au repas offert au Club du 3<sup>ème</sup> âge pour l'Assemblée Générale et qui adresse ses remerciements pour le repas au Conseil Municipal et à tous ceux qui y ont participé à son organisation.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus sur cette actualité.

**O. MASSY** : souhaite revenir sur les travaux de la rue de Trossy, en tant qu'élus et en tant que citoyen ; il a été interpellé et manquait d'éléments pour apporter des réponses. Ce qu'il reproche au projet : le nombre de places de stationnement a diminué et n'est pas suffisant ; qui a décidé quoi ? Nous aurions pu travailler davantage cette question. D'autre part, les nouveaux trottoirs ont été recouverts de bitume noir alors que le revêtement de l'autre côté est en béton désactivé.

**Monsieur le Maire** : le projet a été soumis au grand groupe des services techniques, aux élus du Bureau Municipal et en séance du Conseil Municipal. La décision a été prise par le Conseil Municipal. Nous pouvons renvoyer le dossier qui a été adressé aux élus.

**O. MASSY** : est mécontent car a reçu des remarques par le service de la police municipale concernant un stationnement sur le trottoir devant chez lui. Comment devons-nous faire ? Auparavant, nous avions le droit de stationner sur les trottoirs maintenant ce n'est plus possible.

**S. BERGER** : le document avec le plan a été présenté, mais n'était pas finalisé, Il manquait une partie. Sur cette rue, le stationnement est compliqué, la population est dubitative quant au projet.

**Monsieur le Maire** : c'est vrai nous passons d'un laisser faire à une plus grande rigueur ; mais nous avons de plus en plus d'incivilités, nous ne pouvons pas tout accepter ; aujourd'hui, nous mettons un peu d'ordre et nous bousculons les habitudes ; nous pouvons revoir les places de stationnement sans remettre en cause le projet. Nous avons peut être commis des erreurs de ne pas avoir réuni tous les riverains, par contre sur le paysagement c'était nécessaire, notre ville est trop minérale.

**G. DENOYELLE** : l'éclairage est manquant sur les passages piétons

**L. PARENT** : Il est encore possible de rajouter des stationnements ; l'éclairage est peut être mal réorienté.

**Monsieur le Maire** : l'éclairage public à Saint Maximin, est bon à refaire à 80% nous avons demandé à l'entreprise Forclum de nous présenter un plan pluriannuel sur la refonte de notre éclairage public sur 5 ans avec des économies d'énergie. Il faut être patient, pour avoir du matériel identique. Nous avons eu l'occasion de pouvoir poser les questions lors des différentes réunions du grand groupe, nous ne l'avons pas fait ;

**S. BERGER** : sur l'agrandissement de la galerie marchande, est ce que le parking actuel sera supprimé ?

**Monsieur le Maire** : pour l'instant le débat n'est pas ouvert, ce sont juste des informations, le projet en est à son balbutiement.

**G. DENOYELLE** : attention, il y a beaucoup de travaux en même temps sur la zone, cela pourrait perturber la fluidité de la circulation.

**S. BERGER** : sur les rythmes scolaires, souhaite donner des infos par rapport à d'autres villes qui ont mis en place, cela fatigue beaucoup les enfants, certaines collectivités reviennent sur ces rythmes, et d'autres refusent de les mettre en place.

**Monsieur le Maire** : tout le monde sait que cela a donné lieu à des interventions récupérées politiquement ; le Conseil Municipal de Saint Maximin a délibéré à la majorité pour la mise en place d'ateliers de qualité, nous préparons la formation des animateurs. Il ne devrait pas y avoir de problématique pour cette mise en place. Certaines collectivités ne veulent pas investir dans ce projet, pour notre part, nous avons déjà beaucoup investi pour les enfants dans les écoles. Il faut que nous évaluions, les conséquences de cette loi, vis-à-vis du bien-être de l'enfant.

Monsieur le Maire est davantage inquiet sur l'échec scolaire, qui cause de plus en plus de dégâts, nous attendions davantage du ministère, les rythmes scolaires auraient pu être un petit morceau d'une autre réforme.

- Proposition de motion sur l'évolution des finances locales :

Monsieur le Maire fait la lecture d'une motion qu'il propose au vote des élus du Conseil Municipal sur l'inquiétante évolution des finances publiques et locales. Il propose que le Conseil Municipal se prononce sur :

- ✓ L'annulation de la hausse de la TVA instaurée en janvier 2014
- ✓ Le rétablissement d'un impôt économique territorial assis sur le capital des entreprises et taxant les actifs financiers
- ✓ Le renforcement de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale
- ✓ La modification de l'assiette de la taxe d'habitation pour la rendre plus juste.

**J. M. ROBERT** : il faudra communiquer cette motion à toute la population

**L. PARENT** : souhaite rappeler aussi les effets néfastes de la péréquation horizontale, le montant à payer s'élève chaque année.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote pour cette motion et son envoi à toutes les instances de l'Etat.

- Compte rendu de la commission administrative : quelques propositions :

**Monsieur le Maire** : Dans cette période pré budgétaire, toutes les commissions doivent se réunir, il espère que toutes les commissions pourront le faire. Les propositions de toutes les commissions seront par la suite réunies en un seul document.

La commission administrative s'est réunie et Monsieur le Maire fait la lecture du compte rendu.

Monsieur le Maire revient sur le problème inquiétant de la compétence urbanisme qui est remise en cause. Aujourd'hui c'est la DDT qui instruit pour nous, et ce jusqu'en juin 2015, après les communes devront prendre en charge mais en même temps la compétence pourrait leur être retirée. Nous pensons que si nous reprenons très vite cette instruction nous pourrions peut être sauver cette compétence.

Reste également la question récurrente des locaux et des espaces qui ne sont pas aujourd'hui suffisants pour les services communaux et élus ainsi que la mise en conformité sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Nous verrons ce pourrions réaliser dans le cadre du montage du budget 2014. Les décisions seront prises au fur et à mesure.

## ↳ Administration générale

- Proposition de transfert de la compétence relative au redéploiement du très haut débit à la CCPSO : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide le transfert de compétence relative au service public des réseaux et services locaux de communications électroniques à la Communauté de Communes Pierre Sud Oise. L'intérêt est de permettre à chaque foyer et chaque entreprise du territoire d'accéder au Haut Débit et très Haut Débit en cette matière et l'échelle de la CCPSO rend plus efficace la mise en place et le développement de ces réseaux pour le territoire. Pour l'année 2014 sont lancées les études, pour 2015 la réalisation pour Saint Leu et Saint Maximin, c'est le Département qui est compétent, et la CCPSO doit adhérer au Syndicat qui va gérer ces réseaux, à notre place.
- Validation des études préliminaires sur la place de l'église : est présentée une synthèse de l'étude de réaménagement de la Place de l'Eglise qui a été réalisée par le bureau d'études « A Ciel Ouvert ». C'est un projet de grande dimension qui devra être réalisé en plusieurs phases. Il s'agit de redonner des espaces verts utilisés par la population qui met en valeur le patrimoine paysager à travers, promenades, jeux etc. le projet a été présenté lors d'une rencontre avec le paysagiste aux élus et services ; le projet a eu une belle résonance. Il est nécessaire, maintenant de prendre position et décider d'un plan de phasage sur 4 et 5 ans et d'un plan d'acquisition, car toutes les parcelles concernées par ce projet n'appartiennent pas au domaine communal ;

**O.MASSY** : il faudrait faire apparaître la maison Soumet

**Monsieur le Maire** : rien n'a été décidé, nous attendons, la réponse de France Domaines à notre demande d'estimation du prix ; d'autre part nous avons lancé une analyse économique sur l'éventuelle acquisition afin de prendre une décision éclairée.

**B. SVITEK** : L'aménagement de la place de l'Eglise et les alentours, est un beau projet, mais l'estimation des travaux est importante.

**Monsieur le Maire** : il y a un phasage à prévoir sur plusieurs années, des demandes de subvention seront déposées. Aucune précipitation à avoir, il faut seulement valider aujourd'hui, un projet d'orientation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce projet d'orientation.

- Proposition d'une étude sur la jonction entre le parc et le lotissement du Larris :

**Monsieur le Maire** : dans le cadre du projet du futur lotissement du Larris, il est nécessaire que l'approche de l'aménagement du parc de loisirs et de tourisme soit en lien avec l'aménagement même du lotissement. Il est proposé de lancer une mission d'études pour une harmonie de fonctionnement entre le lotissement et le parc. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le lancement de cette étude.

- Proposition de signature de deux contrats avenir :

Il est proposé de créer deux nouveaux contrats d'avenir pour répondre aux nouveaux besoins émanant des services municipaux, faire suite à la volonté de créer un secteur des sports, faire face à la préparation de la mise en place des rythmes scolaires et répondre à une demande de l'US Football.

Un poste est prévu pour une mise à disposition à l'US Football, pour 18H par semaine pour l'entraînement des différentes équipes jeunes ; sur les 17 h restantes le jeune aurait pour mission d'intervenir à l'accueil de loisirs pour des activités sportives et

intégrer les équipes en septembre pour les ateliers proposés dans le cadre du nouveau rythme scolaire.

Le deuxième poste sera mis à disposition du multi accueil pour répondre aux besoins de renfort de l'équipe, suite à des demandes de temps partiel de certains agents, la prise en charge du secrétariat et effectuer les remplacements.

**M. ROGER** : veut avoir des explications par rapport à ce recrutement pour une mise à disposition du club de football, alors que lors de la dernière séance du Conseil Municipal, ce n'était pas possible.

**Monsieur le Maire** : le débat n'était pas terminé, une étude est en cours sur les aides apportées par la Commune au club et lors de cette séance du Conseil, nous n'étions pas prêts. Depuis, nous avons reçu une délégation de parents qui étaient en attente d'un entraîneur, et ce soir nous sommes en capacité de faire des propositions.

A la majorité, (pas de vote du président du Club sur le poste d'entraîneur), le Conseil Municipal approuve le recrutement de ces deux contrats d'avenir.

- Ratios avancement de grade : à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve les ratios à hauteur de 100% proposés pour les avancements de grade au titre de l'année 2014 et ce pour les cadres d'emplois suivants : adjoint administratif, adjoint d'animation, adjoint technique, éducateur de jeunes enfants, assistant d'enseignement artistique.

## ↳ Finances

- Proposition concernant les dérogations pour le centre de loisirs : tarifs extérieurs, convention avec deux petites villes :

**Monsieur le Maire** : nous accueillons à Saint Maximin des enfants des villes extérieures au sein du centre de loisirs à qui nous appliquons un tarif extérieur unique. Aujourd'hui, nous proposons un tarif modulé pour ces familles extérieures pour continuer à percevoir les subventions de la CAF. Ces tarifs ne seront pas, par contre, appliqués aux familles de deux communes pour lesquelles nous proposons une convention. Il s'agit de Cramoisy et d'Apremont, collectivités qui n'ont pas les moyens d'ouvrir un accueil de loisirs. Nous proposons de les accueillir en appliquant le tarif des habitants, sauf si le nombre d'enfants accueillis dépasse 8, chiffre au-delà duquel nous sommes obligés de recruter un animateur complémentaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs à appliquer aux familles extérieures et d'autre part autorise Monsieur le Maire à signer les conventions avec les villes de Cramoisy et d'Apremont.

- Proposition de subvention au club du 3<sup>ème</sup> âge : à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 203 € à l'association du club du 3<sup>ème</sup> âge.
- Proposition d'achat d'un chalet pour l'Association des amis des jardins : pour faire suite à la demande de l'association des amis du jardin d'installer un petit chalet sur le site du Four à Chaux, qui servirait de local de base au milieu des jardins, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire l'acquisition de ce chalet et le mettre à disposition de l'association.

Il est demandé de bien vérifier l'emplacement avant de poser le chalet, il semblerait que la parcelle n°3 pose un problème.

- Proposition de subvention aux sinistrés des Philippines et du département du VAR

Suite aux catastrophes naturelles qui ont touché d'une part les Philippines et le Département du Var, le Conseil Municipal, dans le cadre de sa politique de solidarité, décide, à l'unanimité, le versement d'une subvention à hauteur de 1000 € pour les Philippines et 1000 € pour le département du Var et ce par le biais du Secours Populaire Français.

- Prestataire pour la destruction des nids des guêpes : dans le cadre d'une réactualisation de la prise en charge par la Commune des interventions pour la destruction des nids d'hyménoptères, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ De confirmer la volonté de la Commune de poursuivre à financer cette prestation auprès des habitants
- ✓ De modifier l'imputation budgétaire.

- Proposition d'aide financière aux enfants fréquentant « l'atelier » : afin de prendre en compte et d'encourager le perfectionnement de la pratique des arts plastiques par des enfants aux potentiels décelés, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la prise en charge à hauteur de 20% du prix payé à l'association « l'Atelier » pour deux enfants et leur permettre ainsi de continuer à suivre les cours.

L.NICOLAS : a été sollicité, par des personnes qui ne peuvent pas financer les cours et que nous pourrions aider de manière systématique.

Monsieur le Maire : aider toutes les personnes ? Il faut voir chaque situation, et ne pouvons sans demande officielle étudier cette demande, certaines familles n'ont pas besoin d'aide et l'idée principale est de promouvoir la formation des jeunes et des enfants.

- Demande de subvention pour l'assainissement rue des carrières et du CNR :

Les études pour le raccordement à l'assainissement collectif des rues des carrières et du Conseil National de la Résistance étant terminées, il est maintenant nécessaire de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de l'Oise. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour ces travaux d'assainissement.

## ↪ SEJC

- Information sur les équipes et programmation accueil de loisirs pendant les vacances de février :

Monsieur le Maire fait remarquer que les équipes sont composées à 95% de jeunes de Saint Maximin. Nous aidons à la formation des jeunes et notamment à l'obtention du BAFA, mais nous sommes en attente d'un état des lieux des demandes d'aide à ce propos et des réponses apportées.

Monsieur le Maire informe les élus que nous allons entrer dans une phase de commémoration : les 100 ans de la déclaration de la guerre de 14/18, les 70 ans de

la libération en 44 et la destruction de notre ville en 44. Un projet est en cours sur ce devoir de mémoire autour de ces trois évènements.

- Bilan saison culturelle : les élus sont informés du bilan de la saison culturelle du dernier trimestre 2013 et la programmation des prochaines semaines.

Monsieur le Maire propose, que dans le cadre de nos échanges avec nos villes jumelles nous puissions emmener l'exposition « Saint Maximin d'hier et d'aujourd'hui ».

- Projets annuels ALSH : les élus sont informés des projets pédagogiques engagés sur l'année par les équipes de l'accueil de loisirs.

## ↳ **Urbanisme**

- Enquête publique concernant la déclaration d'utilité publique et la création d'un passage inférieur sous la RD 1016 : les élus sont informés que, dans le cadre du projet de création d'un passage souterrain sur la RD 1016, permettant la fluidité de la circulation sur la zone d'activité, une enquête publique est organisée par les services de la Préfecture. Quatre permanences sont prévues en mairie de Saint Maximin.
- Enquête publique concernant l'extension d'un quai de chargement de la BPE Lecieux :

Dans le cadre du projet d'extension d'un quai de chargement de la BPE Lecieux, une enquête publique est lancée par les services de la Préfecture jusqu'au 7 février. Au vu des conditions de l'extension, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.

- Proposition pour la prise en charge directe par la Commune des instructions des autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire souhaite annoncer clairement les intentions de la commune vis-à-vis de la reprise de l'instruction des autorisations d'urbanisme par les services communaux. Normalement, au vu de la formation que notre agent doit suivre, la prise en charge pourra être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la prise en compte de la formation et une prise en charge des instructions en janvier 2015. Un courrier sera adressé à la Direction Départementale des Territoires.

## ↳ **Gros travaux et divers**

- Point sur les travaux :

Monsieur le Maire informe les élus sur les divers travaux en cours et à prévoir :

- L'aménagement du quatrième vestiaire et vestiaires arbitres au stade : le choix des entreprises a été fait ; une première réunion de préparation a eu lieu le 27 janvier ; les travaux débuteront le 17 février 14.
- travaux de voirie sur impasse des cerisiers : un coût supplémentaire pour l'élargissement de la chaussée (passage des camions) les travaux devraient se terminer fin février sauf intempéries. ,
- aménagement rue de Trossy : les travaux de voirie se poursuivent ; les plantations des végétaux viendront à la suite
- rond-point des marronniers : en attente de l'avis technique des services du Département ; le document pour consultation des entreprises est en cours de finalisation



- Les abris Bus au Verbois seront installés à la mi-février ;
- travaux en cours au Tir au l'arc
- chauffage installé à l'église et réparation de l'éclairage en cours,

Sur l'abri bus rue A. Croizat qui a été endommagé par un autocar, le dossier a été transmis à notre assurance et parallèlement nous avons sollicité le centre de formation aux métiers de la pierre, pour les réparations.

- Point sur le centre de formation de la pierre :

Pour les travaux de réhabilitation, le marché a été lancé le 17 janvier dernier pour une réponse des entreprises au 10 février. Le désamiantage de certaines parties de la toiture est prévu mi-février, l'extension des réseaux sont prévus en fin du mois de janvier (ERDF) et courant février pour l'eau potable et l'assainissement.

En attendant le centre de formation est installé dans les locaux du Lycée Laversine.

- Travaux complémentaires voiries : des travaux complémentaires (reprises de purges) seront effectuées avant la fin du mois de mars : sur la place d'Octobre, rue des Caspernet, rue G. Brassens, square E. Piaf, et impasse J. Brel ainsi que sur l'impasse Parrain.

↪ **Questions diverses :**

- Repas des aînés du 23 février :
  - Choix pour le repas : pour le repas les élus choisissent : le saumon Ecosse Marinée pour l'entrée, la souris d'agneau confite pour le plat, la brique de brie au caramel, et le succès praliné au macaron pour le dessert
  - Choix pour l'animation : à la majorité, le Conseil Municipal choisit le spectacle proposé par la compagnie Les Lutins de la rue Orange pour un montant de 2000 €.
- 8 mars : journée internationale des femmes : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le spectacle organisé par quatre associations dans le cadre de la journée internationale de la femme sera présenté à la Galerie du Front de Taille le samedi 8 mars.

Monsieur le Maire suspend la séance pour donner la parole au public.

La séance est rouverte et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22H40.